

RCS : CAYENNE
Code greffe : 9731

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CAYENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00094
Numéro SIREN : 350 490 678
Nom ou dénomination : REGULUS

Ce dépôt a été enregistré le 10/10/2022 sous le numéro de dépôt 3427

REGULUS S.A.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

**S.A AU CAPITAL DE 640.000 €
Centre Spatial Guyanais - BP 0073
97372 KOUROU CEDEX**

REGULUS SA

COMPTES ANNUELS AU 31-12-2021

Les comptes de l'exercice couvrent la période du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2021 et présentent les caractéristiques suivantes :

TOTAL DU BILAN	31 133 091,92 €
CHIFFRE D'AFFAIRES	20 711 652,17 €
BENEFICE DE L'EXERCICE	1 531 064,22 €

REGULUS S.A.

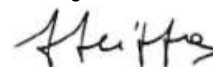
Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Version du 2022-01-27 Ter V02

ACTIF	EXERCICE 2021			EXERCICE 2020
	BRUT	AMORT. ET PROVIS. (à déduire)	NET	NET
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:				
Frais d'établissement	30 489,80 €	- 30 489,80 €	0,00 €	0,00 €
Frais de recherche + développement	906 857,94 €	- 906 857,94 €	0,00 €	0,00 €
Concessions, brevets, licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations inc.	745 265,07 €	- 634 671,75 €	110 593,32 €	93 554,03 €
Imm. Incorp. En cours R&D	0,00 €	0,00 €	0,00 €	57 043,00 €
Avances et acomptes	10 200,00 €		10 200,00 €	10 200,00 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:				
Terrains				
Constructions	347 506,98 €	- 329 464,49 €	18 042,49 €	26 409,53 €
Installations techniques, outil. et matériels industriels	6 288 049,82 €	- 5 373 052,10 €	914 997,72 €	1 204 073,21 €
Autres immobilisations corporelles	2 860 000,89 €	- 2 391 101,52 €	468 899,37 €	532 866,44 €
Immob. corp. en cours	61 265,00 €		61 265,00 €	39 660,89 €
Avances et acomptes	113 505,60 €		113 505,60 €	94 538,60 €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:				
Part. selon méthode équivalence				
Autres participations				
Créances rattach. à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	88 679,78 €		88 679,78 €	87 175,42 €
TOTAL (I):	11 451 820,88 €	- 9 665 637,60 €	1 786 183,28 €	2 145 521,12 €
STOCKS ET EN-COURS:				
Matières premières + consommables	3 975 590,91 €	- 710 428,00 €	3 265 162,91 €	2 966 686,58 €
En cours des productions	1 770 362,07 €		1 770 362,07 €	948 505,65 €
Biens et services				
Produits intermédiaires + finis.	4 703 325,27 €	0,00 €	4 703 325,27 €	0,00 €
Marchandises (vendues en l'état)				
AVANCES, ACOMPTES VERSEES SUR COMMANDES D'EXPLOITATION	88 713,49 €		88 713,49 €	230 160,74 €
CREANCES:				
Créances clients + cpts rattachés	15 843 818,84 €	- 2 355,00 €	15 841 463,84 €	26 209 122,11 €
Créances diverses	1 514 516,12 €		1 514 516,12 €	591 166,29 €
Capital souscrit, appelé non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT:				
DISPONIBILITES:	2 112 547,38 €		2 112 547,38 €	1 753 702,77 €
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE:	50 817,56 €		50 817,56 €	44 189,73 €
TOTAL (II):	30 059 691,64 €	- 712 783,00 €	29 346 908,64 €	32 743 533,87 €
Charges à répartir sur exercices				
Prime de remb. des obligations				
Ecart de conversion actif	0,00 €		0,00 €	0,00 €
TOTAL GENERAL	41 511 512,52 €	- 10 378 420,60 €	31 133 091,92 €	34 889 054,99 €

Le Président Directeur Général

Sergio SCIPPA



REGULUS S.A.

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Version du 2022-01-27 Ter V02

P A S S I F	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
CAPITAUX PROPRES:		
Capital	640 000,03 €	640 000,03 €
Primes d'émission, fusion, d'apport		
Réserve légale	78 099,61 €	78 099,61 €
Réserves statut. + contract.		
Réserves réglementées		
Autres	243 918,43 €	243 918,43 €
Report à nouveau	14 021 514,25 €	12 177 031,77 €
Résultat de l'exercice (bénéf. pert)	1 531 064,22 €	1 844 482,48 €
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I):	16 514 596,54 €	14 983 532,32 €
AUTRES FONDS PROPRES:		
Produit émissions titres particip.		
Avances conditionnées		
TOTAL (II):		
PROV. RISQUES ET CHARGES:		
Provisions pour risques	25 545,00 €	9 990,00 €
Provisions pour charges	1 876 955,79 €	2 141 630,38 €
TOTAL (III):	1 902 500,79 €	2 151 620,38 €
DETTES:		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts auprès Ets. de crédit		
Emprunts + dettes financières div.		
Avances + acomptes reçus/commandes	0,00 €	396 379,00 €
Dettes fourn. + cpts rattachés	2 897 141,33 €	6 009 181,22 €
Dettes fiscales + sociales	2 583 009,01 €	3 041 842,58 €
Dettes sur immo. + cpts rattachés		
Dettes diverses	628 110,70 €	513 524,14 €
Produits constatés d'avance	6 607 733,55 €	7 792 975,35 €
TOTAL (IV):	12 715 994,59 €	17 753 902,29 €
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	31 133 091,92 €	34 889 054,99 €

Le Président Directeur Général

Sergio SCIPPA



COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

REGULUS S.A.

Version du 2022-01-27 Ter V02

	EXERCICE 2021			EXERCICE 2020
	France	Exportation	Total	
Vente de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	20 711 652,17 €		20 711 652,17 €	34 234 846,09 €
Chiffres d'affaires nets	20 711 652,17 €	0,00	20 711 652,17 €	34 234 846,09 €
Production stockée			5 525 181,69 €	- 1 628 305,06 €
Production immobilisée			16 176,74 €	76 272,15 €
Subventions d'exploitation			0,00 €	0,00 €
Reprises sur amortissements et provisions			318 499,74 €	293 102,98 €
Autres produits			126 533,88 €	20 052,00 €
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			26 698 044,22 €	32 995 968,16 €
Achat matières premières et marchandises			- 1 637 540,65 €	- 1 491 213,72 €
Variation de stock matières premières et marchandises			314 231,54 €	- 563 002,35 €
Autres achats et charges externes			- 12 818 186,03 €	- 16 539 554,10 €
Impôts, taxes et versements assimilés			- 449 625,49 €	- 792 577,97 €
Salaires et traitements			- 6 403 626,71 €	- 6 700 200,69 €
Charges sociales			- 2 855 402,08 €	- 3 006 575,06 €
	-dot. aux amortissements		- 663 576,76 €	- 872 351,56 €
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations	-dot. aux provisions			
Sur actif circulant	-dot. aux provisions		- 20 583,73 €	- 91 016,98 €
Pour risques et charges	-dot. aux provisions		- 64 551,63 €	- 109 713,36 €
Autres charges			- 9 542,80 €	- 30 722,50 €
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			- 24 608 404,34 €	- 30 196 928,29 €
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			2 089 639,88 €	2 799 039,87 €
Bénéfice attribué ou perte transférée	(III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré	(IV)			
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			0,00 €	0,00 €
Reprises sur provisions et transfert de charges				
Différences positives de change			0,00 €	0,00 €
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			0,00 €	0,00 €
Dotations financières aux amortissements et provisions			- 620,10 €	
Intérêts et charges assimilées			- 7 327,00 €	- 12 064,00 €
Différences négatives de change			0,00 €	0,00 €
Charges nettes sur cessions des valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)			- 7 947,10 €	- 12 064,00 €
2 RESULTAT FINANCIER (V - VI)			- 7 947,10 €	- 12 064,00 €
3 RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			2 081 692,78 €	2 786 975,87 €

Le Président Directeur Général
Sergio SCIPPA



REGULUS S.A.

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Version du 2022-01-27 Ter V02

	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
PRODUITS EXCEPTIONNELS:		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00 €	0,00 €
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0,00 €	0,00 €
Reprises sur provisions et transfert de charges	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	0,00 €	0,00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES:		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00 €	0,00 €
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	- 31 310,13 €	- 14 820,57 €
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	- 31 310,13 €	- 14 820,57 €
3 RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	- 31 310,13 €	- 14 820,57 €
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	- 110 646,97 €	- 275 119,80 €
Impôts sur les bénéfices (X)	- 408 671,46 €	- 652 553,02 €
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	26 698 044,22 €	32 995 968,16 €
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	- 25 166 980,00 €	- 31 151 485,68 €
BENEFICE OU PERTE (total des produits-total des charges)	1 531 064,22 €	1 844 482,48 €

Le Président Directeur Général
Sergio SCIPPA



Sommaire

1.	<i>Faits marquants de la période</i>	- 8 -
2.	<i>Evenements importants survenus après le 31 decembre 2021</i>	- 8 -
3.	<i>Règles et méthodes comptables</i>	- 8 -
3.1.	Méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires (voir §4.8)	- 9 -
3.1.1.	Contrat pour segment Ariane V	- 9 -
3.1.2.	Contrat pour segment P80	- 9 -
3.1.3.	Contrat de maintenance en conditions opérationnelles	- 9 -
3.1.4.	Contrat de développement P120	- 9 -
3.1.5.	Contrat de production P120	- 9 -
3.2.	Immobilisations corporelles et incorporelles	- 9 -
3.2.1.	Valeur brute des immobilisations	- 9 -
3.2.2.	Durée d'amortissement	- 10 -
3.2.3.	CAS SPECIFIQUES	- 10 -
3.3.	Stocks et en-cours	- 11 -
3.4.	Créances & dettes	- 12 -
3.5.	Provisions pour risques et charges	- 12 -
4.	<i>informations relatives au bilan et au compte de résultat</i>	- 12 -
4.1.	Immobilisations et amortissements	- 12 -
4.2.	Provisions pour risques et charges	- 14 -
4.3.	Etat des créances et des dettes	- 15 -
4.3.1.	DETTES	- 15 -
4.3.2.	CREANCES	- 16 -
4.4.	Dettes et créances des entreprises liées et avec un lien de participation	- 16 -
4.4.1.	ENTREPRISES LIEES	- 16 -
4.4.2.	ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION	- 16 -
4.5.	Charges à payer et produit à recevoir	- 17 -
4.6.	Charges et produits imputables à un autre exercice	- 17 -
4.7.	Rémunération des dirigeants	- 17 -
4.8.	Répartition du chiffre d'affaires	- 17 -
4.9.	Produits et charges exceptionnels	- 17 -
4.10.	Crédit Impôt Recherche	- 18 -
4.11.	Engagement envers le personnel	- 18 -
4.11.1.	INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE	- 18 -
4.11.2.	MEDAILLES DU TRAVAIL	- 19 -
4.12.	Engagements hors bilan	- 19 -
4.13.	Impôts	- 19 -
4.13.1.	IMPOTS SUR LES BENEFICES	- 19 -
4.13.2.	SITUATION FISCALE DIFFEREE	- 19 -
5.	<i>Autres informations</i>	- 20 -
5.1.	Composition du capital social	- 20 -
5.2.	Effectifs	- 21 -
5.3.	Honoraires des commissaires aux comptes	- 21 -
5.4.	Identité des sociétés mères établissant des comptes consolidés	- 21 -

Regulus SA

Annexes au bilan et au compte de résultat Exercice clos le 31 décembre 2021 (Euros, excepté spécification particulière)

1. FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

Au cours de l'année 2021, REGULUS a continué les activités de production en série pour le chargement des moteurs MPS A5 liées au contrat de production PB sur le marché ARIANESPACE. En 2021, ont été produits 1 moteur affecté au dernier lanceur A5 BT115, deux moteurs P80 de la deuxième série de production et huit moteurs P120 pour les nouveaux lanceurs A6 et Vega C. En 2021, 1 moteur A5, trois moteurs P120 et deux P80 ont été reconnus en chiffre d'affaires et réceptionnés par Avio.

En termes de capacité de production, la Société a réalisé dans l'année 12 coulées dont : 1/2 vol A5 (2 segments A5), 2 moteurs P80 et 8 moteurs P120.

La crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 et la promulgation de l'Etat d'urgence sanitaire par la Loi 2020-290 du 23 mars 2020 ont entraîné des conséquences sur l'activité au cours de l'exercice 2021. Cette situation s'est traduite par la mise au chômage partiel de salariés de la Société pour 7.352 heures sur la période 2021. A ce titre la Société a bénéficié de remboursements comptabilisés dans les coûts du travail pour 89.870,64 €.

Nous vous signalons que REGULUS a poursuivi les activités MCO, au titre des contrats MCO ESA, la Société a réalisé un chiffre d'affaires en 2021 de 6.492.081,49 €.

Les activités de développement P120 ont permis de réaliser un chiffre d'affaires en 2021 de 6.303.361,72 € en réduction par rapport à l'année 2020 où le montant était de 12.005.180,71€.

Parallèlement à l'activité principale de production en série, la Société a poursuivi les activités de maintenance des infrastructures considérées nécessaires par la Direction Générale.

2. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRES LE 31 DECEMBRE 2021

La crise sanitaire Covid 19 se poursuit sans conséquences majeures pour les activités de production.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux au 31 décembre 2021 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France et en conformité avec le règlement ANC n°2014-03, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, pour fournir une image fidèle conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3.1. METHODE DE RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES (VOIR §4.8)

3.1.1. Contrat pour segment Ariane V

Le chiffre d'affaires des segments réalisés au titre des contrats PA & PB pour les segments S2 & S3 à destination du lanceur Ariane V est reconnu à chaque livraison de deux segments composant un moteur complet. Ces livraisons sont approuvées par le client sans réserve avec PVA.

3.1.2. Contrat pour segment P80

Le chiffre d'affaires du contrat Verta P80 pour le chargement de cinq moteurs P80 sur une durée de trois ans est reconnu à l'avancement des coûts sur la base d'une marge à terminaison estimée propre à chaque moteur.

3.1.3. Contrat de maintenance en conditions opérationnelles

Le chiffre d'affaires des contrats de maintien en conditions opérationnelles est reconnu à l'avancement des coûts sur la base d'une marge à terminaison estimée pour chaque contrat.

3.1.4. Contrat de développement P120

Le chiffre d'affaires du contrat de développement P120 est composé de trois lots :

- Développement propérol : l'activité est reconnue à l'achèvement. Les livraisons sont approuvées par le client sans réserve.
- Réalisations investissements techniques pour la production P120 : le CA est reconnu à l'avancement des coûts sur la base d'une marge à terminaison estimée sur l'ensemble des projets.
- Chargement de cinq moteurs P120 : le CA est reconnu à l'achèvement des événements contractuels. Les livraisons sont approuvées avec PVA par le client sans réserve.

3.1.5. Contrat de production P120

- Chargement de huit moteurs P120 en 2021 : dont trois reconnus en CA en 2021 à l'achèvement des événements contractuels. Les livraisons ont été approuvées avec PVA par le client sans réserve.

3.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

3.2.1. Valeur brute des immobilisations

La valeur brute des immobilisations corporelles et incorporelles correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine :

- Coût d'acquisition augmenté des frais accessoires d'acquisition le cas échéant pour les actifs acquis à titre onéreux
- Coût de production pour les actifs produits par l'entreprise
- Valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange

3.2.2. Durée d'amortissement

Les immobilisations sont amorties suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue. La première annuité se calcule au *pro rata temporis* à partir de la date de mise en service. Les durées d'immobilisations sont les suivantes :

Logiciels :	3 ans
Constructions :	10 ans
Installations techniques :	10 ans
Outillages industriels :	5 ans
Installations et agencements :	5 ans
Matériel de transport :	4 ans
Matériel de bureau :	5 ans
Matériel informatique :	5 ans
Meuble de bureau :	5 ans
Meuble d'habitation :	4 ans
Pièces de rechange pour immobilisations:	12-15 ans
Développement P80 pour 1er vol de qualification :	5 ans (totalement amorti)

3.2.3. CAS SPECIFIQUES

3.2.3.1.Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement, autofinancés par Regulus, sont immobilisés en fonction des perspectives de rentabilité commerciale. Ils sont valorisés au coût de production qui comprend : les consommations, les charges directes de production et une fraction des charges indirectes inhérentes à la production. Ces coûts de développement sont amortis à compter de leur date de mise en service. Les frais de recherche et développement concernent la réalisation du moteur P80 réalisé pour le premier vol de qualification.

En application de l'article L. 232-1 du Code de commerce, il est précisé qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas engagé des dépenses de recherche.

3.2.3.2.Frais d'établissement

Les frais d'établissement s'élèvent à 30.489, 80 € et sont intégralement amortis.

3.2.3.3.Consommables et pièces de rechange pour immobilisations

Les Consommables et les pièces de rechange de sécurité mobilisables (avec une valeur unitaire supérieure ou égale à 500 €) destinées aux immobilisations sont immobilisés. Ces pièces sont : des moteurs électriques, des vannes, des pompes, des vérins, des ventilateurs, des variateurs, des

compresseurs, des kits de réparation, des conditionneurs, des pignons, des turbines et des transformateurs. A fin décembre 2021, ils représentent une valeur brute de 1.092.143,55 € et sont amortis pour 510.008,97 € en fonction de la durée d'utilisation des immobilisations de référence ; la valeur nette comptable au 31 décembre 2021 est de 582.134,58 €.

3.2.3.4. Filiales et participations

Regulus ne possède ni filiales ni participations sur l'exercice 2021.

3.3. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks de consommables & de matières premières sont évalués au coût moyen unitaire pondéré. La valeur brute comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achat, le cas échéant. Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production.

Une provision pour dépréciation des stocks est déterminée selon l'utilisation probable des articles en stock.

La valeur nette comptable globale des stocks est de 9.738.850,25 € et est détaillée comme suit:

- 699.125,23 € de matières premières
- 2.566.037,68 € pièces de rechanges et consommables
- 1.770.362,07 € d'en-cours de production
- 4.703.325.27 € de produits finis

Les provisions pour dépréciation de 250.466,83 € portent sur les matières premières non utilisables dépréciées à 100 %. Une provision a été établie pour les pièces de rechange et consommables non mouvementées pendant les 5 derniers exercices et plus. Nous avons établi une règle de dépréciation au titre d'obsolescence technique relativement à la période de non mouvement des articles en stock consommables et pièces de rechange en fonction du nombre des années sans mouvement (ni entrée et/ou ni sortie).

Taux de dépréciation	Pas de mouvement depuis
20%	5> entre <= 6 ans
40%	6> entre <= 7 ans
55%	7> entre <= 8 ans
70%	8> entre <= 9 ans
80%	9> entre <= 10 ans
90%	10> entre <= 11 ans
95%	11> ans

Sur la base de notre table de dépréciation ont été dépréciés les consommables et les pièces de rechange non mouvementés en moyenne à hauteur de 70 % de leur valeur brute soit 459.961,17 €.

3.4. CREANCES & DETTES

Les créances et dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale. Lorsque le recouvrement d'une créance est compromis, la Société comptabilise une dépréciation.

Les transactions commerciales libellées en devises sont converties en euros au taux de change en vigueur à la date de l'opération et sont enregistrées en résultat d'exploitation. Les gains et pertes de change réalisés sont inscrits en résultat financier lors de l'enregistrement des encaissements ou des décaissements. En fin d'exercice, les créances et les dettes libellées en devises sont converties au taux de change de clôture et les écarts constatés entre le cours historique de l'enregistrement et le cours de clôture sont comptabilisés en écart de conversion, les pertes latentes faisant l'objet d'une provision pour risques et charges.

3.5. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision est constatée dès lors qu'il existe une obligation dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie.

Les provisions pour autres risques sont constituées en fonction du risque connu à la clôture de l'exercice. Elles correspondent aux montants des dommages réclamés ou estimés compte tenu du déroulement des procédures en cours.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

4.1. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les mouvements ayant affecté les postes d'immobilisations et d'amortissements sont analysés respectivement dans les tableaux ci-dessous.

AMORTISSEMENTS 2021					
		2020	DOTATIONS	REPRISES	2021
280110	FRAIS D'ETABLISSEMENT	-30 489,80	0,00		-30 489,80
280310	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	-906 857,94			-906 857,94
280810	LOGICIELS	-524 545,04	-110 126,71		-634 671,75
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		-1 461 892,78	-110 126,71	0,00	-1 572 019,49
281310-281350-281400	CONSTRUCTIONS	-321 097,45	-8 367,04		-329 464,49
281500/281550	INSTALLAT.TECHNIQUES	-4 628 759,91	-234 283,22		-4 863 043,13
2815400	PIECES DE RECHANGE	-434 649,67	-86 048,02	10 688,72	-510 009,97
281810	AMENAGEMENTS DIVERS	-1 731 037,58	-111 804,70	856,19	-1 841 986,09
281820	MATERIEL DE TRANSPORT	-156 468,98	-64 329,00	24 407,35	-196 390,63
281831	MATERIEL DE BUREAU	-27 473,96			-27 473,96
281832	MATERIEL INFORMATIQUE	-259 277,03	-48 500,88	5 290,00	-302 487,91
281841	MOBILIER BUREAU	-22 025,64	-737,29		-22 762,93
281842	MOBILIER D'HABITATION	0,00			
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		-7 580 790,22	-554 070,15	41 242,26	-8 093 618,11
TOTAL		-9 042 683,00	-664 196,86	41 242,26	-9 665 637,60
2054 N	VERSION 1	déc-21 IMMOBILISATIONS			
		2020	ACQUISITIONS TOTALES	CESSIONS	2021
201100	FRAIS D'ETABLISSEMENT	30 489,80			30 489,80 AB
203100	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	906 857,94			906 857,94 CQ
208100	LOGICIELS	618 099,07	127 166,00		745 265,07 AJ
14000/213000/21350	CONSTRUCTIONS	347 506,98			347 506,98 AP
215000/215500	INSTALLAT.TECHNIQUES	5 154 373,38	41 532,89		5 195 906,27 AR
215400	STOCK CONSOM.	1 113 109,41	16 176,74	37 142,60	1 092 143,55 0,00
TOTAL IMMOB CORPOREL		8 170 436,58	184 875,63	37 142,60	8 318 169,61
218100/218101	AMENAGEMENTS DIVERS	1 975 331,14	102 249,05	856,19	2 076 724,00
218200	MATERIEL DE TRANSPORT	321 604,60	0,00	29 263,60	292 341,00
218310	MATERIEL DE BUREAU	27 473,96			27 473,96
218320	MATERIEL INFORMATIQUE	382 714,29	59 772,00	5 290,00	437 196,29
218410	MOBILIER BUREAU	22 025,64	4 240,00		26 265,64
218420	MOBILIER D'HABITATION				0,00
TOTAL BILAN LIGNE AT		2 729 149,63	166 261,05	35 409,79	2 860 000,89 AT
SOUS TOTAL AB-AJ-AP-AR-AT		10 899 586,21	351 136,68	72 552,39	11 178 170,50
231500	INST. TECHN/OUTIL. EN COURS	39 660,89	68 811,45	47 207,34	61 265,00 AV
232000	IMMOB.INCORPORELLES EN COURS	57 043,00	69 433,00	126 476,00	0,00 AJ2
237000	ACPTÉ AVCE S'IMMOB.INCORP.EN COURS	10 200,00			10 200,00 AL
238500	ACPTÉ SUR IMMOB.	94 538,60	35 782,00	16 815,00	113 505,60 AX
275500	CAUTIONS	87 175,42	13 494,99	11 990,63	88 679,78 BH
TOTAL BJ		11 188 204,12	538 658,12	275 041,36	11 461 820,88 BJ
					-11 461 208,88

Les frais de recherche et développement correspondent aux activités industrielles relatives aux contrôles non destructifs pour la qualification du premier moteur de vol FU1P80 du lanceur VEGA. Les amortissements ont été comptabilisés à partir de mars 2012 à la suite du lancement réussi du premier vol de VEGA le 13 février 2012 pour une valeur cumulée de 906.857,94 € au 31 décembre 2018. Ils sont complètement amortis au 31/12/2018.

4.2. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les mouvements ayant affecté les provisions sont analysés dans les tableaux en annexe 1. Les provisions pour risques au 31/12/2021 à hauteur de 25.545,00 € sont détaillées ci-dessous :

Libellé	Provisions Risques et Charges au Bilan 31/12/2021								V2022-01-27 V02	
	comptes	Solde 31/12/2020	comptes	Réprises sans Utilisation 2021	comptes	Réprise avec Utilisation 2021	comptes	Dotations 2021	comptes	Solde 31/12/2021
Destruction Fûts Métalliques	151000	9 990,00 €	781515	0,00 €	781515	-9 990,00 €	881515	25 545,00 €	151000	25 545,00 €
Franchise RC 125S2 Dedommage Tiers	151000	0,00 €	781500	0,00 €	781500	0,00 €	881500	0,00 €	151000	0,00 €
Risques Dommages Tiers et Réfraction Segment 125S2	151000	0,00 €	781500	0,00 €	781500	0,00 €	881500	0,00 €	151000	0,00 €
Contentieux en cours avec personnel	151000	0,00 €	781500	0,00 €	781540	0,00 €	887500	0,00 €	151000	0,00 €
Total LIGNE BILAN - DP	151000	9 990,00 €		0,00 €		-9 990,00 €		25 545,00 €	151000	25 545,00 €
Provision IFC Retraite GD	153000	1 735 524,00 €	781530	-21 161,75 €	781530	-112 676,25 €	881530		153000	1 601 686,00 €
Total LIGNE BILAN - GD -> DQ		1 735 524,00 €		-21 161,75 €		-112 676,25 €		0,00 €		1 601 686,00 €
URSAFF Redressement	158000	0,00 €	781740	0,00 €	781740	0,00 €	881740	0,00 €	158000	0,00 €
URSAFF Auto Redressement	158000	0,00 €	781740	0,00 €	781740	0,00 €	881740	0,00 €	158000	0,00 €
URSAFF Voyage Redressement +FS	158000	128 034,02 €	781740	-128 034,02 €	781740	0,00 €	881740	0,00 €	158000	0,00 €
URSAFF Tickets Restaurant Redressement	158000	0,00 €	781740	0,00 €	781740	0,00 €	881740	0,00 €	158000	0,00 €
URSAFF Logements Redressement	158000	0,00 €	781740	0,00 €	781740	0,00 €	881740	0,00 €	158000	0,00 €
Destruction déchets industriel	158000	33 130,00 €	781510	0,00 €	781510	-33 130,00 €	881510	17 170,00 €	158000	17 170,00 €
Destruction MP	158000	244 942,36 €	781510	0,00 €	781510	-8 679,20 €	881510	21 836,63 €	158000	258 099,79 €
Total LIGNE BILAN - DQ	158000	406 106,38 €		-128 034,02 €		-41 809,20 €		39 006,63 €	158000	275 269,79 €
Total LIGNE BILAN - DQ		2 141 630,38 €		-149 195,77 €		-154 485,45 €		39 006,63 €		1 876 955,79 €
Total LIGNE BILAN - DR		2 151 620,38 €		-149 195,77 €		-164 475,45 €		64 551,63 €		1 902 500,79 €
Provision Segment (BM)	393000	0,00 €		0,00 €		0,00 €	881730	0,00 €	151000	0,00 €
Dépréciation Consommables (BM)	391200	439 377,44 €	781730	0,00 €	781730	0,00 €	881730	20 583,73 €	391200	459 961,17 €
Dépréciation MP (BM)	391100	255 295,35 €	781730	-4 828,52 €	781730	0,00 €	881730	0,00 €	391100	250 466,83 €
Total LIGNE BILAN - BM BO		694 672,79 €		-4 828,52 €		0,00 €		20 583,73 €		710 428,00 €
TOTAL GENERAL		2 846 293,17 €		-154 024,29 €		-164 475,45 €		85 135,36 €		2 612 928,79 €

- 25.545,00 € au titre de la destruction des fûts métalliques présents au 31/12/2021 sur notre site

Les provisions pour charges au 31/12/2021 à hauteur de 1.876.955,79 € sont détaillées dont :

- 275.269,79 € au titre de la destruction des matières premières et déchets industriels présents au 31/12/2021 sur notre site,
- 1.601.686,00 € au titre de l'IFC.

4.3. ETAT DES CREANCES ET DES DETTES**4.3.1. DETTES**

Le poste fournisseurs au 31 décembre 2021 s'élève à un montant de 2.897 k€.

Echéances au 31.12.2021 en k€	Dettes échues plus de cinq ans	Dettes échues entre un et cinq ans	Dettes échues moins d'un an	Non échues	Total dettes fournisseurs
Fournisseurs tiers	0	0	162	1.446	1.608
Fournisseurs inter compagnie	0	0	101	459	560
Total Factures parvenues	0	0	263	1.905	2.168
Factures non parvenues	0	0	0	729	729
Total	0	0	263	2.634	2.897

Le poste fournisseurs au 31 décembre 2020 s'élève à un montant de 6.009 k€.

Echéances au 31.12.2020 en k€	Dettes échues plus de cinq ans	Dettes échues entre un et cinq ans	Dettes échues moins d'un an	Non échues	Total dettes fournisseurs
Fournisseurs tiers	0	9	294	1.623	1.926
Fournisseurs inter compagnie	0	0	107	1.254	1.361
Total Factures parvenues	0	9	401	2.877	3.287
Factures non parvenues	0	0	0	2.722	2.722
Total	0	9	401	5.599	6.009

4.3.2. CREANCES

Le poste Clients en valeur nette au 31 décembre 2021 s'élève à un montant de 15.841 k€.

Echéances au 31.12.2021 en k€	Echues plus d'un an	Echues moins d'un an	Non échues	Total créances clients
Clients tiers	0	39	0	39
Clients inter compagnie	0	8.204	6.285	14.489
Factures à établir	0	0	1.313	1.313
Total clients	0	8.243	7.598	15.841

Le poste Clients en valeur nette au 31 décembre 2020 s'élève à un montant de 26.209 k€.

Echéances au 31.12.2020 en k€	Echues plus d'un an	Echues moins d'un an	Non échues	Total créances clients
Clients tiers	56	0	0	56
Clients inter compagnie	0	13.713	11.514	25.227
Factures à établir	0	0	926	926
Total clients	56	13.713	12.440	26.209

4.4. DETTES ET CREANCES DES ENTREPRISES LIEES ET AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION

4.4.1. ENTREPRISES LIEES

	AVIO S.p.A.	Europropulsion -	Total Groupe Avio
Créances	14.469.257,72 €	0 €	14.469.257,72 €
Factures à Etablir	1.303.255,03 €	0 €	1.303.255,03 €
Dettes	- 16.446,98 €	-	- 16.446,98 €
Facture à Recevoir	- 326.102,48 €	-	- 326.102,48 €
Charges financières	-	-	-
Produits financiers	-	-	-
⌘ TOTAL	15.429.963,29 €	0 €	15.429.963,29 €

4.4.2. ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION

	ArianeGroup	Safran - Arianespace
Créances	189.917,85 €	0,00 €
Factures à Etablir	9.140,00 €	0,00 €
Dettes	- 344.300,24 €	0,00 €
Factures à Recevoir	- 23.359,00 €	0,00 €
⌘ TOTAL	- 168.601,39 €	0,00 €

4.5. CHARGES A PAYER ET PRODUIT A RECEVOIR

Les dettes diverses au titre de l'exercice sont de 628.110,70 €. Elles correspondent à des charges à payer relatives aux voyages congés.

Les produits à recevoir au titre de l'exercice 2021 sont à 0,00 €.

REGULUS n'a pas constaté de gains de change dans les écarts de conversion passif.

4.6. CHARGES ET PRODUITS IMPUTABLES A UN AUTRE EXERCICE

Les charges constatées d'avance pour 50.817,56 € correspondent à l'achat de prestations techniques, de documentation administrative ainsi qu'à des cautions et garanties vis-à-vis de la société ATRADIUS, aux tickets restaurant et aux assurances pluriannuelles pour les chantiers P120. Les produits constatés d'avance pour 6.607.733,55 € dont 2.489.951,03 € correspondent à l'activité relative au lot investissement P120 en cours de réalisation et non achevée au 31/12/2021 et 4.117.782,52 € pour les activités MCO du contrat ESA.

4.7. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération des organes de Direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à indiquer une rémunération individuelle.

4.8. REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires réalisé en France est réparti selon les activités suivantes :

Chiffre d'affaires par activité	2020	2021
Activités Ariane 5	15.152 k€	5.594 k€
Activités Arta	- k€	- k€
Activités Vega	1.439 k€	2.021 k€
Activité Maintien Conditions Opérationnelles CNES	55 k€	0 k€
Activité Maintien Conditions Opérationnelles ESA	5.437 k€	6.492 k€
Activités P120 Développement	620 k€	143 k€
Activités P120 Chargements	6.968 ;k€	4.679 k€
Activités P120 Investissements	4.417 k€	1.482 k€
Activités Divers	147 k€	301 k€
TOTAL	34.235 k€	20.712 k€

4.9. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité courante de l'entreprise.

REGULUS S.A. a enregistré pendant l'année 2021 :

- Charges exceptionnelles sur l'exercice pour 31.310,13 € sont relatives à la valeur nette comptable des pièces de rechange utilisés pour la maintenance des installations de l'usine.
- Produits et transfert de charges exceptionnelles sur exercice sont 0,00 €.

4.10. CREDIT IMPOT RECHERCHE

Au cours de l'exercice 2021, la société a comptabilisé un crédit impôt recherche pour 0,00 € au titre des activités de développement P120.

4.11. ENGAGEMENT ENVERS LE PERSONNEL**4.11.1. INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE**

Le financement des retraites repose essentiellement sur des régimes de sécurité sociale de base (Sécurité sociale, régimes complémentaires obligatoires tels que l'ARRCO, l'AGIRC, ...) pour lesquels la charge de l'entreprise se limite aux cotisations versées. Celles-ci sont enregistrées dans l'exercice où elles sont encourues.

Dans le cadre de l'accord sur les dispositions de la convention collective de la chimie applicables aux salariés de Regulus, la société accorde à ses salariés des indemnités de fin de carrières ainsi que d'autres avantages à long terme (médaille du travail).

Ces avantages, qualifiés de régimes à prestations définies, sont provisionnés dans les comptes sur la base d'une évaluation actuarielle, selon la méthode des unités de crédit projetées et en prenant en compte les évolutions de salaire. Cette méthode, qui consiste à évaluer, pour chaque salarié, la valeur actuelle des avantages auxquels ses états de service lui donneront droit à la date prévue, intègre des hypothèses d'actualisation financière, d'inflation, de mortalité, de rotation du personnel...

La société comptabilise ces régimes selon les modalités suivantes :

- Le coût normal, représentatif de l'accroissement de l'engagement sur l'exercice, est enregistré en résultat d'exploitation;
- Les gains et pertes actuariels résultant de l'incidence des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements sont reconnus, intégralement en résultat dans l'exercice où ils sont générés.

Le résultat financier inclut la charge de désactualisation de l'engagement net, l'incidence des écarts actuariels et l'amortissement des modifications de régimes lorsque les dispositions sociales sont renégociées.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour la détermination des engagements sont les suivantes :

	2020	2021
Taux d'actualisation	0,40 %	0,90 %
Taux d'inflation	1.75 %	1.75 %
Taux moyen d'augmentation des salaires	2,50 %	2,50 %
Espérance de durée de vie active moyenne résiduelle	15	15

Une reprise des provisions de 112.676,25 € a eu lieu pour départ à la retraite en 2021. Le calcul de la dotation de la provision 2021 porte à une diminution de l'engagement de 21.161,75 €.

4.11.2. MEDAILLES DU TRAVAIL

La société n'a pas provisionné les médailles du travail, ces dernières étant considérées comme non significatives.

4.12. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Pour garantir l'exécution des décisions à caractère d'urgence prises par les autorités administratives en vue d'assurer la mise en sécurité des biens et des personnes et pour les garanties aux Douanes de Guyane, REGULUS a renouvelé les garanties bancaires:

- 2.456.000 € afin de répondre aux dispositions de l'arrêté préfectoral R03-2016-07-28-010 du 28 juillet 2016 et son arrêté complémentaire n° R03-2018-09-04-003 du 04/09/2018 pour P120 A6 et Vega C;
- 590.000 € pour les opérations de douane en Guyane.

En vertu d'un accord entre l'ESA et REGULUS intervenu en 1992, l'ESA a mis l'ensemble des installations de l'Usine Propergol de Guyane (UPG) à la disposition de REGULUS qui en assure l'exploitation, l'entretien et la maintenance au profit des programmes de l'ESA dans leurs phases de développement et de production. En contrepartie de ce transfert, REGULUS s'engage à réaliser toutes mesures nécessaires au maintien des biens de l'Agence en état de fonctionnement opérationnel et d'en assurer la sécurité.

4.13. IMPOTS

4.13.1. IMPOTS SUR LES BENEFICES

Les impôts sur le bénéfice sont calculés sur la base du résultat courant, le résultat exceptionnel étant non significatif. Le taux d'imposition est de 26,5% hors contribution additionnelle.

Les crédits d'impôts au bilan sont de 18.196,11 €:

- CII DOM TOM ART 244 quarter W 18.196,11 €

4.13.2. SITUATION FISCALE DIFFEREE

La prise en considération de certaines charges et de certains produits, dans des exercices différents au plan comptable et au plan fiscal conduit à une situation fiscale différée, présentée dans le tableau suivant :

Créances d'impôt	2020	2021
Participation des salariés delta sur année précédent	275.119,80 €	110.646,97 €
Provision IFC	1.735.524,00 €	1.601.686,00 €
TOTAL	2.010.643,80 €	1.712.332,97 €
Taux IS (A)	25.82 %	25.82 %
TOTAL Impôts différés	519.148,23 €	442.124,37 €

(A) Le taux d'impôt de 25,82% correspond au taux applicable à compter de l'exercice 2022, majoré de la contribution sociale de 3,3%.

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

La capital social est composé de 40.000 actions ordinaires de 16,00 euros, souscrites et entièrement libérées.

Les actions sont détenues au 31 décembre 2021 par :

- 59,9925 % détenu par la société Avio SpA,
- 40,0000 % détenu par la société ArianeGroup SAS,
- 0,0075 % détenu par des administrateurs personnes physiques désignés par Avio SpA.

Les variations des capitaux propres sont décrites ci-après :

En k€	Capitaux propres au 31/12/2020	Affectation du résultat 2020	Distribution de dividendes	Résultat 2021	Capitaux propres au 31/12/2021
Capital	640				640
Réserve légale	78				78
Réserve ordinaire	244				244
Report à nouveau	12.177	1.844	(0)		14.021
Résultat	1.844	(1.844)		1.531	1.531
Capitaux propres	14.983	0	(0)	1.531	16.514

5.2. **EFFECTIFS**

Les effectifs moyens de l'année 2021 ont été de 89,84 personnes (contre 100,12 en 2020).

A la clôture de l'exercice 2021, le personnel s'élève à 90 personnes dont 2 apprentis ainsi répartis :

- Cadres : 18 personnes
- Non Cadres : 70 personnes
- Apprentis : 2 personnes

Divers accords ont été signés avec les représentants syndicaux en 2021:

- Accord d'égalité professionnelle
- Accord Négociation Annuelle Obligatoire
- Accord un accord d'APLD + Un avenant
- Avenant à l'accord CET

D'autre part, une nouvelle base de données économiques et sociales (BDES) a été incrémentée en 2021 pour faciliter les échanges d'information entre la direction et le CSE

Le plan de formation du personnel réalisé en 2021 a été de **2.783** heures pour un budget de **64.862€**. Le plan de formation a fortement été impacté par la crise sanitaire.

5.3. **HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Les honoraires au titre de la mission de certification des états financiers de l'exercice 2021 s'élèvent à 59 201,40 €.

5.4. **IDENTITE DES SOCIETES MERES ETABLISSANT DES COMPTES CONSOLIDES**

Les comptes de la Société sont inclus depuis 2017, suivant la méthode de la mise en équivalence, dans les comptes consolidés de :

- dénomination sociale : ArianeGroup Holding
- forme : Société par Actions Simplifiée – 519 032 171 RCS VERSAILLES
- capital : 374.091.284 €
- Siège social : 51-61 Route de Verneuil 78130 Les Mureaux

Les comptes de la Société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

- dénomination sociale : **AVIO S.p.A**
- forme : Société par Actions de droit italien
- capital : 90 964 212,90 €
- Siège social : Via L. Bissolati, 76 – 00187 ROMA - ITALIE

Tables du Bilan 31/12/2021

- Tables des Investissements et Amortissements
- Tables des Provisions
- Table du Calcul IS et Table du Calcul Participation

AMORTISSEMENTS 2021					
		2020	DOTATIONS	REPRISES	2021
280110	FRAIS D'ETABLISSEMENT	-30 489,80	0,00		-30 489,80
280310	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	-906 857,94			-906 857,94
280810	LOGICIELS	-524 545,04	-110 126,71		-634 671,75
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		-1 461 892,78	-110 126,71	0,00	-1 572 019,49
281310-281350-281400	CONSTRUCTIONS	-321 097,45	-8 367,04		-329 464,49
281500/281550	INSTALLAT.TECHNIQUES	-4 628 759,91	-234 283,22		-4 863 043,13
2815400	PIECES DE RECHANGE	-434 649,67	-86 048,02	10 688,72	-510 008,97
281810	AMENAGEMENTS DIVERS	-1 731 037,58	-111 804,70	856,19	-1 841 986,09
281820	MATERIEL DE TRANSPORT	-156 468,98	-64 329,00	24 407,35	-196 390,63
281831	MATERIEL DE BUREAU	-27 473,96			-27 473,96
281832	MATERIEL INFORMATIQUE	-259 277,03	-48 500,88	5 290,00	-302 487,91
281841	MOBILIER BUREAU	-22 025,64	-737,29		-22 762,93
281842	MOBILIER D'HABITATION	0,00			
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		-7 580 790,22	-554 070,15	41 242,26	-8 093 618,11
TOTAL		-9 042 683,00	-664 196,86	41 242,26	-9 665 637,60

2054 N	VERSION 1	déc-21			
		IMMOBILISATIONS			
		2020	ACQUISITIONS TOTALES	CESSIONS	2021
201100	FRAIS D'ETABLISSEMENT	30 489,80			30 489,80 AB
203100	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	906 857,94			906 857,94 CQ
208100	LOGICIELS	618 099,07	127 166,00		745 265,07 AJ
14000/213000/21350	CONSTRUCTIONS	347 506,98			347 506,98 AP
215000/215500	INSTALLAT.TECHNIQUES	5 154 373,38	41 532,89		5 195 906,27 AR
215400	STOCK CONSOM	1 113 109,41	16 176,74	37 142,60	1 092 143,55
					0,00
TOTAL IMMOB CORPOREL		8 170 436,58	184 875,63	37 142,60	8 318 169,61
218100/218101	AMENAGEMENTS DIVERS	1 975 331,14	102 249,05	856,19	2 076 724,00
218200	MATERIEL DE TRANSPORT	321 604,60	0,00	29 263,60	292 341,00
218310	MATERIEL DE BUREAU	27 473,96			27 473,96
218320	MATERIEL INFORMATIQUE	382 714,29	59 772,00	5 290,00	437 196,29
218410	MOBILIER BUREAU	22 025,64	4 240,00		26 265,64
218420	MOBILIER D'HABITATION				0,00
TOTAL BILAN LIGNE AT		2 729 149,63	166 261,05	35 409,79	2 860 000,89 AT
SOUS TOTAL AB-AJ-AP-AR-AT		10 899 586,21	351 136,68	72 552,39	11 178 170,50
231500	INST. TECHN/UTIL. EN COURS	39 660,89	68 811,45	47 207,34	61 265,00 AV
232000	IMMOB.INCORPORELLES EN COURS	57 043,00	69 433,00	126 476,00	0,00 AJ2
237000	ACPTÉ AVCE S/IMMOB.INCORP.EN COURS	10 200,00			10 200,00 AL
238500	ACPTÉ SUR IMMOB.	94 538,60	35 782,00	16 815,00	113 505,60 AX
275500	CAUTIONS	87 175,42	13 494,99	11 990,63	88 679,78 BH
TOTAL BJ		11 188 204,12	538 658,12	275 041,36	11 451 820,88 BJ
					-11 451 208,88

Libellé	Provisions Risques et Charges au Bilan 31/12/2021									
	V2022-01-27 V02									
	comptes	Solde 31/12/2020	comptes	Réprises sans Utilisation 2021	comptes	Réprise avec Utilisation 2021	comptes	Dotations 2021	comptes	Solde 31/12/2021
Destruction Fûts Métalliques	151000	9 990,00 €	781515	0,00 €	781515	-9 990,00 €	681515	25 545,00 €	151000	25 545,00 €
Franchise RC 125S2 Dedommage Tiers	151000	0,00 €	781500	0,00 €	781500	0,00 €	681500	0,00 €	151000	0,00 €
Risques Dommages Tiers et Réfaction Segment 125S2	151000	0,00 €	781500	0,00 €	781500	0,00 €	681500	0,00 €	151000	0,00 €
Contencieux en cours avec personnel	151000	0,00 €	781500	0,00 €	781540	0,00 €	687500	0,00 €	151000	0,00 €
Total LIGNE BILAN - DP	151000	9 990,00 €		0,00 €		-9 990,00 €		25 545,00 €	151000	25 545,00 €
Provision IFC Retraite GD	153000	1 735 524,00 €	781530	-21 161,75 €	781530	-112 676,25 €	681530		153000	1 601 686,00 €
Total LIGNE BILAN - GD --> DQ		1 735 524,00 €		-21 161,75 €		-112 676,25 €		0,00 €		1 601 686,00 €
URSAFF Redressement	158000	0,00 €	781740	0,00 €	781740	0,00 €	681740	0,00 €	158000	0,00 €
URSAFF Auto Redressement	158000	0,00 €	781740	0,00 €	781740	0,00 €	681740	0,00 €	158000	0,00 €
URSAFF Voyage Redressement +FS	158000	128 034,02 €	781740	-128 034,02 €	781740	0,00 €	681740	0,00 €	158000	0,00 €
URSAFF Tickets Restaurant Redressement	158000	0,00 €	781740	0,00 €	781740	0,00 €	681740	0,00 €	158000	0,00 €
URSAFF Logements Redressement	158000	0,00 €	781740	0,00 €	781740	0,00 €	681740	0,00 €	158000	0,00 €
Destruction déchets industriel	158000	33 130,00 €	781510	0,00 €	781510	-33 130,00 €	681510	17 170,00 €	158000	17 170,00 €
Destruction MP	158000	244 942,36 €	781510	0,00 €	781510	-8 679,20 €	681510	21 836,63 €	158000	258 099,79 €
Total LIGNE BILAN - DQ	158000	406 106,38 €		-128 034,02 €		-41 809,20 €		39 006,63 €	158000	275 269,79 €
Total LIGNE BILAN - DQ		2 141 630,38 €		-149 195,77 €		-154 485,45 €		39 006,63 €		1 876 955,79 €
Total LIGNE BILAN - DR		2 151 620,38 €		-149 195,77 €		-164 475,45 €		64 551,63 €		1 902 500,79 €
Provision Segment (BM)	393000	0,00 €		0,00 €		0,00 €	681730	0,00 €	151000	0,00 €
Dépréciation Consommables (BM)	391200	439 377,44 €	781730	0,00 €	781730	0,00 €	681730	20 583,73 €	391200	459 961,17 €
Dépréciation MP (BM)	391100	255 295,35 €	781730	-4 828,52 €	781730	0,00 €	681730	0,00 €	391100	250 466,83 €
Total LIGNE BILAN - BM BO		694 672,79 €		-4 828,52 €		0,00 €		20 583,73 €		710 428,00 €
TOTAL GENERAL		2 846 293,17 €		-154 024,29 €		-164 475,45 €		85 135,36 €		2 612 928,79 €

REGULUS

Société Anonyme au Capital de 640 000 euros
Siège Social : Centre Spatial Guyanais - BP 73 97373 KOUROU CEDEX
350 490 678 R.C.S. CAYENNE

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le 31 mars à 16 heures,

Les actionnaires de la société REGULUS (la « **Société** ») se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social d'Europulsion, situé 22 quai Gallieni - 92150 Suresnes, sur convocation qui leur a été faite en date du 14/03/2022 par le Conseil d'Administration.

Les membres de l'Assemblée ont émarginé la feuille de présence en entrant en séance.

En l'absence de Monsieur Sergio SCIPPA, Président du Conseil d'Administration, l'Assemblée désigne Monsieur Alessandro d'ACUNZO en qualité de Président de séance.

Monsieur André-Hubert ROUSSEL représentant la société ArianeGroup SAS et Monsieur Alessandro d'ACUNZO représentant la société Avio, acceptant ces fonctions, sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Vincent JACOB assume les fonctions de secrétaire.

Le cabinet Ernst &Young Audit, Commissaire aux comptes titulaire de la Société régulièrement convoqué, est absent et excusé.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, qui constate que les actionnaires présents ou représentés possèdent l'ensemble des actions formant le capital social et ayant le droit de vote soit un total de 40 000 actions et 40 000 voix.

En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des actionnaires :

- la copie des lettres de convocations adressées à chaque actionnaire,
- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux comptes,
- la feuille de présence et les pouvoirs des actionnaires représentés.

Il dépose également les documents suivants, qui vont être soumis à l'Assemblée :

- le rapport de gestion du Conseil d'administration,
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- les rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes sociaux, ainsi que sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce,
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Le Président déclare que le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la Société, et leur ont été communiqués avec la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;
- 2) Rapport général du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;
- 3) Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce ;
- 4) Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- 5) Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;
- 6) Pouvoirs en vue des formalités.

&_____&

Le Président rappelle les points principaux du rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion. La discussion close, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant en la forme ordinaire, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés et faisant apparaître un bénéfice de 1.531.064,22 €. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune dépense exclue des charges déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés en vertu des articles 39-4 et 39-5 dudit Code n'a été engagée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant en la forme ordinaire, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 de 1.531.064,22 € comme suit :

ORIGINE

Report à nouveau antérieur	14.021.514,25 €
Résultat bénéficiaire de l'exercice	1.531.064,22 €
Total	15.552.578,47 €

AFFECTATION

Affectation en report à nouveau	soit 15.552.578,47 €
---------------------------------	-----------------------------

Étant rappelé que la réserve légale a atteint le maximum légal de 10% du capital social.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seront de 16.514.596,54 €.

En application de l'article 243 bis du code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividendes distribués par action	Régime fiscal	Montant total
2020	0,00 €		0 €
2019	0,00 €		0 €
2018	90,00 €	Eligible à l'abattement de 40% sur option	3.600.000 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant en la forme ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, prend acte qu'aucune convention entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice 2021.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal des présentes délibérations pour faire toute déclaration et remplir toute formalité d'enregistrement, dépôts, publicité et autres.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à 16 heures 30.

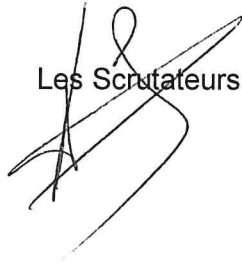
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau et valoir ce que droit.

Le Président,



Alessandro
d'ACUNZO

Les Scrutateurs,



André-Hubert ROUSSEL
Alessandro d'ACUNZO



Le Secrétaire,



Vincent JACOB



Regulus

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Regulus

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Regulus,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Regulus relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- ▶ La note 3.1. « Méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires » de l'annexe des comptes annuels expose les règles et les méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons contrôlé le caractère approprié des méthodes visées ci-dessus et des informations fournies dans cette note de l'annexe, ainsi que leur correcte application au travers de la réalisation de tests substantifs par sondages.
- ▶ Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques et les charges, tels que décrits dans les notes 3.5. et 4.2. « Provisions pour Risques et Charges » de l'annexe des comptes annuels. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société décrites dans ces notes de l'annexe sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour contrôler, par sondages, l'application de ces méthodes. Nous avons également procédé à des confirmations externes afin d'analyser le niveau de risque encouru par votre société.
- ▶ La note 3.3. « Stocks et en-cours » de l'annexe des comptes annuels expose les règles et les méthodes comptables relatives à la valorisation des stocks. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons contrôlé le caractère approprié des méthodes visées ci-dessus et des informations fournies dans cette note de l'annexe, ainsi que leur correcte application au travers de la réalisation de tests substantifs par sondages.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.



- Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

- Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 14 mars 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Isabelle Agniel

REGULUS S.A.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

**S.A AU CAPITAL DE 640.000 €
Centre Spatial Guyanais - BP 0073
97372 KOUROU CEDEX**

REGULUS SA

COMPTES ANNUELS AU 31-12-2021

Les comptes de l'exercice couvrent la période du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2021 et présentent les caractéristiques suivantes :

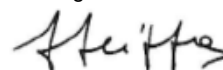
TOTAL DU BILAN	31 133 091,92 €
CHIFFRE D'AFFAIRES	20 711 652,17 €
BENEFICE DE L'EXERCICE	1 531 064,22 €

REGULUS S.A.

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Version du 2022-01-27 Ter V02

ACTIF	EXERCICE 2021			EXERCICE 2020
	BRUT	AMORT. ET PROVIS. (à déduire)	NET	NET
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:				
Frais d'établissement	30 489,80 €	- 30 489,80 €	0,00 €	0,00 €
Frais de recherche + développement	906 857,94 €	- 906 857,94 €	0,00 €	0,00 €
Concessions, brevets, licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations inc.	745 265,07 €	- 634 671,75 €	110 593,32 €	93 554,03 €
Imm. Incorp. En cours R&D	0,00 €	0,00 €	0,00 €	57 043,00 €
Avances et acomptes	10 200,00 €		10 200,00 €	10 200,00 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:				
Terrains				
Constructions	347 506,98 €	- 329 464,49 €	18 042,49 €	26 409,53 €
Installations techniques, outil. et matériels industriels	6 288 049,82 €	- 5 373 052,10 €	914 997,72 €	1 204 073,21 €
Autres immobilisations corporelles	2 860 000,89 €	- 2 391 101,52 €	468 899,37 €	532 866,44 €
Immob. corp. en cours	61 265,00 €		61 265,00 €	39 660,89 €
Avances et acomptes	113 505,60 €		113 505,60 €	94 538,60 €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:				
Part. selon méthode équivalence				
Autres participations				
Créances rattach. à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	88 679,78 €		88 679,78 €	87 175,42 €
TOTAL (I):	11 451 820,88 €	- 9 665 637,60 €	1 786 183,28 €	2 145 521,12 €
STOCKS ET EN-COURS:				
Matières premières + consommables	3 975 590,91 €	- 710 428,00 €	3 265 162,91 €	2 966 686,58 €
En cours des productions	1 770 362,07 €		1 770 362,07 €	948 505,65 €
Biens et services				
Produits intermédiaires + finis.	4 703 325,27 €	0,00 €	4 703 325,27 €	0,00 €
Marchandises (vendues en l'état)				
AVANCES, ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D'EXPLOITATION	88 713,49 €		88 713,49 €	230 160,74 €
CREANCES:				
Créances clients + cpts rattachés	15 843 818,84 €	- 2 355,00 €	15 841 463,84 €	26 209 122,11 €
Créances diverses	1 514 516,12 €		1 514 516,12 €	591 166,29 €
Capital souscrit, appelé non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT:				
DISPONIBILITES:	2 112 547,38 €		2 112 547,38 €	1 753 702,77 €
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE:	50 817,56 €		50 817,56 €	44 189,73 €
TOTAL (II):	30 059 691,64 €	- 712 783,00 €	29 346 908,64 €	32 743 533,87 €
Charges à répartir sur exercices				
Prime de remb. des obligations				
Ecart de conversion actif	0,00 €		0,00 €	0,00 €
TOTAL GENERAL	41 511 512,52 €	- 10 378 420,60 €	31 133 091,92 €	34 889 054,99 €

Le Président Directeur Général
Sergio SCIPPA


REGULUS S.A.

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Version du 2022-01-27 Ter V02

P A S S I F	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
CAPITAUX PROPRES:		
Capital	640 000,03 €	640 000,03 €
Primes d'émission, fusion, d'apport		
Réserve légale	78 099,61 €	78 099,61 €
Réserves statut. + contract.		
Réserves réglementées		
Autres	243 918,43 €	243 918,43 €
Report à nouveau	14 021 514,25 €	12 177 031,77 €
Résultat de l'exercice (bénéf. pert)	1 531 064,22 €	1 844 482,48 €
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I):	16 514 596,54 €	14 983 532,32 €
AUTRES FONDS PROPRES:		
Produit émissions titres particip.		
Avances conditionnées		
TOTAL (II):		
PROV. RISQUES ET CHARGES:		
Provisions pour risques	25 545,00 €	9 990,00 €
Provisions pour charges	1 876 955,79 €	2 141 630,38 €
TOTAL (III):	1 902 500,79 €	2 151 620,38 €
DETTES:		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts auprès Ets. de crédit		
Emprunts + dettes financières div.		
Avances + acomptes reçus/commandes	0,00 €	396 379,00 €
Dettes fourn. + cpts rattachés	2 897 141,33 €	6 009 181,22 €
Dettes fiscales + sociales	2 583 009,01 €	3 041 842,58 €
Dettes sur immo. + cpts rattachés		
Dettes diverses	628 110,70 €	513 524,14 €
Produits constatés d'avance	6 607 733,55 €	7 792 975,35 €
TOTAL (IV):	12 715 994,59 €	17 753 902,29 €
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	31 133 091,92 €	34 889 054,99 €

Le Président Directeur Général

Sergio SCIPPA



COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

REGULUS S.A.

Version du 2022-01-27 Ter V02

	EXERCICE 2021			EXERCICE 2020
	France	Exportation	Total	
Vente de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	20 711 652,17 €		20 711 652,17 €	34 234 846,09 €
Chiffres d'affaires nets	20 711 652,17 €	0,00	20 711 652,17 €	34 234 846,09 €
Production stockée			5 525 181,69 €	- 1 628 305,06 €
Production immobilisée			16 176,74 €	76 272,15 €
Subventions d'exploitation			0,00 €	0,00 €
Reprises sur amortissements et provisions			318 499,74 €	293 102,98 €
Autres produits			126 533,88 €	20 052,00 €
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			26 698 044,22 €	32 995 968,16 €
Achat matières premières et marchandises			- 1 637 540,65 €	- 1 491 213,72 €
Variation de stock matières premières et marchandises			314 231,54 €	- 563 002,35 €
Autres achats et charges externes			- 12 818 186,03 €	- 16 539 554,10 €
Impôts, taxes et versements assimilés			- 449 625,49 €	- 792 577,97 €
Salaires et traitements			- 6 403 626,71 €	- 6 700 200,69 €
Charges sociales			- 2 855 402,08 €	- 3 006 575,06 €
	-dot. aux amortissements		- 663 576,76 €	- 872 351,56 €
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations	-dot. aux provisions			
Sur actif circulant	-dot. aux provisions		- 20 583,73 €	- 91 016,98 €
Pour risques et charges	-dot. aux provisions		- 64 551,63 €	- 109 713,36 €
Autres charges			- 9 542,80 €	- 30 722,50 €
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			- 24 608 404,34 €	- 30 196 928,29 €
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			2 089 639,88 €	2 799 039,87 €
Bénéfice attribué ou perte transférée	(III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré	(IV)			
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			0,00 €	0,00 €
Reprises sur provisions et transfert de charges				
Différences positives de change			0,00 €	0,00 €
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			0,00 €	0,00 €
Dotations financières aux amortissements et provisions			- 620,10 €	
Intérêts et charges assimilées			- 7 327,00 €	- 12 064,00 €
Différences négatives de change			0,00 €	0,00 €
Charges nettes sur cessions des valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)			- 7 947,10 €	- 12 064,00 €
2 RESULTAT FINANCIER (V - VI)			- 7 947,10 €	- 12 064,00 €
3 RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			2 081 692,78 €	2 786 975,87 €

Le Président Directeur Général
Sergio SCIPPA



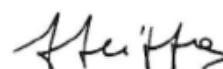
REGULUS S.A.

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Version du 2022-01-27 Ter V02

	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
PRODUITS EXCEPTIONNELS:		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00 €	0,00 €
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0,00 €	0,00 €
Reprises sur provisions et transfert de charges	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	0,00 €	0,00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES:		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00 €	0,00 €
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	- 31 310,13 €	- 14 820,57 €
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	- 31 310,13 €	- 14 820,57 €
3 RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	- 31 310,13 €	- 14 820,57 €
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	- 110 646,97 €	- 275 119,80 €
Impôts sur les bénéfices (X)	- 408 671,46 €	- 652 553,02 €
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	26 698 044,22 €	32 995 968,16 €
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	- 25 166 980,00 €	- 31 151 485,68 €
BENEFICE OU PERTE (total des produits-total des charges)	1 531 064,22 €	1 844 482,48 €

Le Président Directeur Général
Sergio SCIPPA



Sommaire

1. Faits marquants de la période	- 8 -
2. Evenements importants survenus après le 31 decembre 2021.....	- 8 -
3. Règles et méthodes comptables.....	- 8 -
3.1. Méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires (voir §4.8)	- 9 -
3.1.1. Contrat pour segment Ariane V	- 9 -
3.1.2. Contrat pour segment P80.....	- 9 -
3.1.3. Contrat de maintenance en conditions opérationnelles	- 9 -
3.1.4. Contrat de développement P120	- 9 -
3.1.5. Contrat de production P120	- 9 -
3.2. Immobilisations corporelles et incorporelles	- 9 -
3.2.1. Valeur brute des immobilisations	- 9 -
3.2.2. Durée d'amortissement	- 10 -
3.2.3. CAS SPECIFIQUES	- 10 -
3.3. Stocks et en-cours.....	- 11 -
3.4. Créances & dettes	- 12 -
3.5. Provisions pour risques et charges	- 12 -
4. informations relatives au bilan et au compte de résultat.....	- 12 -
4.1. Immobilisations et amortissements	- 12 -
4.2. Provisions pour risques et charges	- 14 -
4.3. Etat des créances et des dettes	- 15 -
4.3.1. DETTES	- 15 -
4.3.2. CREANCES.....	- 16 -
4.4. Dettes et créances des entreprises liées et avec un lien de participation	- 16 -
4.4.1. ENTREPRISES LIEES.....	- 16 -
4.4.2. ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION.....	- 16 -
4.5. Charges à payer et produit à recevoir.....	- 17 -
4.6. Charges et produits imputables à un autre exercice.....	- 17 -
4.7. Rémunération des dirigeants	- 17 -
4.8. Répartition du chiffre d'affaires.....	- 17 -
4.9. Produits et charges exceptionnels.....	- 17 -
4.10. Crédit Impôt Recherche	- 18 -
4.11. Engagement envers le personnel.....	- 18 -
4.11.1. INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE.....	- 18 -
4.11.2. MEDAILLES DU TRAVAIL.....	- 19 -
4.12. Engagements hors bilan	- 19 -
4.13. Impôts	- 19 -
4.13.1. IMPOTS SUR LES BENEFICES.....	- 19 -
4.13.2. SITUATION FISCALE DIFFEREE	- 19 -
5. Autres informations	- 20 -
5.1. Composition du capital social	- 20 -
5.2. Effectifs	- 21 -
5.3. Honoraires des commissaires aux comptes.....	- 21 -
5.4. Identité des sociétés mères établissant des comptes consolidés	- 21 -

Regulus SA

Annexes au bilan et au compte de résultat Exercice clos le 31 décembre 2021 (Euros, excepté spécification particulière)

1. FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

Au cours de l'année 2021, REGULUS a continué les activités de production en série pour le chargement des moteurs MPS A5 liées au contrat de production PB sur le marché ARIANESPACE. En 2021, ont été produits 1 moteur affecté au dernier lanceur A5 BT115, deux moteurs P80 de la deuxième série de production et huit moteurs P120 pour les nouveaux lanceurs A6 et Vega C. En 2021, 1 moteur A5, trois moteurs P120 et deux P80 ont été reconnus en chiffre d'affaires et réceptionnés par Avio.

En termes de capacité de production, la Société a réalisé dans l'année 12 coulées dont : 1/2 vol A5 (2 segments A5), 2 moteurs P80 et 8 moteurs P120.

La crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 et la promulgation de l'Etat d'urgence sanitaire par la Loi 2020-290 du 23 mars 2020 ont entraîné des conséquences sur l'activité au cours de l'exercice 2021. Cette situation s'est traduite par la mise au chômage partiel de salariés de la Société pour 7.352 heures sur la période 2021. A ce titre la Société a bénéficié de remboursements comptabilisés dans les coûts du travail pour 89.870,64 €.

Nous vous signalons que REGULUS a poursuivi les activités MCO, au titre des contrats MCO ESA, la Société a réalisé un chiffre d'affaires en 2021 de 6.492.081,49 €.

Les activités de développement P120 ont permis de réaliser un chiffre d'affaires en 2021 de 6.303.361,72 € en réduction par rapport à l'année 2020 où le montant était de 12.005.180,71€.

Parallèlement à l'activité principale de production en série, la Société a poursuivi les activités de maintenance des infrastructures considérées nécessaires par la Direction Générale.

2. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRES LE 31 DECEMBRE 2021

La crise sanitaire Covid 19 se poursuit sans conséquences majeures pour les activités de production.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux au 31 décembre 2021 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France et en conformité avec le règlement ANC n°2014-03, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, pour fournir une image fidèle conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3.1. METHODE DE RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES (VOIR §4.8)

3.1.1. Contrat pour segment Ariane V

Le chiffre d'affaires des segments réalisés au titre des contrats PA & PB pour les segments S2 & S3 à destination du lanceur Ariane V est reconnu à chaque livraison de deux segments composant un moteur complet. Ces livraisons sont approuvées par le client sans réserve avec PVA.

3.1.2. Contrat pour segment P80

Le chiffre d'affaires du contrat Verta P80 pour le chargement de cinq moteurs P80 sur une durée de trois ans est reconnu à l'avancement des coûts sur la base d'une marge à terminaison estimée propre à chaque moteur.

3.1.3. Contrat de maintenance en conditions opérationnelles

Le chiffre d'affaires des contrats de maintien en conditions opérationnelles est reconnu à l'avancement des coûts sur la base d'une marge à terminaison estimée pour chaque contrat.

3.1.4. Contrat de développement P120

Le chiffre d'affaires du contrat de développement P120 est composé de trois lots :

- Développement propérgol : l'activité est reconnue à l'achèvement. Les livraisons sont approuvées par le client sans réserve.
- Réalisations investissements techniques pour la production P120 : le CA est reconnu à l'avancement des coûts sur la base d'une marge à terminaison estimée sur l'ensemble des projets.
- Chargement de cinq moteurs P120 : le CA est reconnu à l'achèvement des événements contractuels. Les livraisons sont approuvées avec PVA par le client sans réserve.

3.1.5. Contrat de production P120

- Chargement de huit moteurs P120 en 2021 : dont trois reconnus en CA en 2021 à l'achèvement des événements contractuels. Les livraisons ont été approuvées avec PVA par le client sans réserve.

3.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

3.2.1. Valeur brute des immobilisations

La valeur brute des immobilisations corporelles et incorporelles correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine :

- Coût d'acquisition augmenté des frais accessoires d'acquisition le cas échéant pour les actifs acquis à titre onéreux
- Coût de production pour les actifs produits par l'entreprise
- Valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange

3.2.2. Durée d'amortissement

Les immobilisations sont amorties suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue. La première annuité se calcule au *pro rata temporis* à partir de la date de mise en service. Les durées d'immobilisations sont les suivantes :

Logiciels :	3 ans
Constructions :	10 ans
Installations techniques :	10 ans
Outillages industriels :	5 ans
Installations et agencements :	5 ans
Matériel de transport :	4 ans
Matériel de bureau :	5 ans
Matériel informatique :	5 ans
Meuble de bureau :	5 ans
Meuble d'habitation :	4 ans
Pièces de rechange pour immobilisations:	12-15 ans
Développement P80 pour 1er vol de qualification :	5 ans (totalement amorti)

3.2.3. CAS SPECIFIQUES

3.2.3.1.Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement, autofinancés par Regulus, sont immobilisés en fonction des perspectives de rentabilité commerciale. Ils sont valorisés au coût de production qui comprend : les consommations, les charges directes de production et une fraction des charges indirectes inhérentes à la production. Ces coûts de développement sont amortis à compter de leur date de mise en service. Les frais de recherche et développement concernent la réalisation du moteur P80 réalisé pour le premier vol de qualification.

En application de l'article L. 232-1 du Code de commerce, il est précisé qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas engagé des dépenses de recherche.

3.2.3.2.Frais d'établissement

Les frais d'établissement s'élèvent à 30.489, 80 € et sont intégralement amortis.

3.2.3.3.Consommables et pièces de rechange pour immobilisations

Les Consommables et les pièces de rechange de sécurité mobilisables (avec une valeur unitaire supérieure ou égale à 500 €) destinées aux immobilisations sont immobilisés. Ces pièces sont : des moteurs électriques, des vannes, des pompes, des vérins, des ventilateurs, des variateurs, des

compresseurs, des kits de réparation, des conditionneurs, des pignons, des turbines et des transformateurs. A fin décembre 2021, ils représentent une valeur brute de 1.092.143,55 € et sont amortis pour 510.008,97 € en fonction de la durée d'utilisation des immobilisations de référence ; la valeur nette comptable au 31 décembre 2021 est de 582.134,58 €.

3.2.3.4. Filiales et participations

Regulus ne possède ni filiales ni participations sur l'exercice 2021.

3.3. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks de consommables & de matières premières sont évalués au coût moyen unitaire pondéré. La valeur brute comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achat, le cas échéant. Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production.

Une provision pour dépréciation des stocks est déterminée selon l'utilisation probable des articles en stock.

La valeur nette comptable globale des stocks est de 9.738.850,25 € et est détaillée comme suit:

- 699.125,23 € de matières premières
- 2.566.037,68 € pièces de rechanges et consommables
- 1.770.362,07 € d'en-cours de production
- 4.703.325,27 € de produits finis

Les provisions pour dépréciation de 250.466,83 € portent sur les matières premières non utilisables dépréciées à 100 %. Une provision a été établie pour les pièces de rechange et consommables non mouvementées pendant les 5 derniers exercices et plus. Nous avons établi une règle de dépréciation au titre d'obsolescence technique relativement à la période de non mouvement des articles en stock consommables et pièces de rechange en fonction du nombre des années sans mouvement (ni entrée et/ou ni sortie).

Taux de dépréciation	Pas de mouvement depuis
20%	5> entre <= 6 ans
40%	6> entre <= 7 ans
55%	7> entre <= 8 ans
70%	8> entre <= 9 ans
80%	9> entre <= 10 ans
90%	10> entre <= 11 ans
95%	11> ans

Sur la base de notre table de dépréciation ont été dépréciés les consommables et les pièces de rechange non mouvementés en moyenne à hauteur de 70 % de leur valeur brute soit 459.961,17 €.

3.4. CREANCES & DETTES

Les créances et dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale. Lorsque le recouvrement d'une créance est compromis, la Société comptabilise une dépréciation.

Les transactions commerciales libellées en devises sont converties en euros au taux de change en vigueur à la date de l'opération et sont enregistrées en résultat d'exploitation. Les gains et pertes de change réalisés sont inscrits en résultat financier lors de l'enregistrement des encaissements ou des décaissements. En fin d'exercice, les créances et les dettes libellées en devises sont converties au taux de change de clôture et les écarts constatés entre le cours historique de l'enregistrement et le cours de clôture sont comptabilisés en écart de conversion, les pertes latentes faisant l'objet d'une provision pour risques et charges.

3.5. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision est constatée dès lors qu'il existe une obligation dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie.

Les provisions pour autres risques sont constituées en fonction du risque connu à la clôture de l'exercice. Elles correspondent aux montants des dommages réclamés ou estimés compte tenu du déroulement des procédures en cours.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

4.1. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les mouvements ayant affecté les postes d'immobilisations et d'amortissements sont analysés respectivement dans les tableaux ci-dessous.

AMORTISSEMENTS 2021					
		2020	DOTATIONS	REPRISE S	2021
280110	FRAIS D'ETABLISSEMENT	-30 489,80	0,00		-30 489,80
280310	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	-906 857,94			-906 857,94
280810	LOGICIELS	-524 545,04	-110 126,71		-634 671,75
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		-1 461 892,78	-110 126,71	0,00	-1 572 019,49
281310-281350-281400	CONSTRUCTIONS	-321 097,45	-8 367,04		-329 464,49
281500/281550	INSTALLAT.TECHNIQUES	-4 628 759,91	-234 283,22		-4 863 043,13
2815400	PIECES DE RECHANGE	-434 649,67	-86 048,02	10 688,72	-510 008,97
281810	AMENAGEMENTS DIVERS	-1 731 037,58	-111 804,70	856,19	-1 841 986,09
281820	MATERIEL DE TRANSPORT	-156 468,98	-64 329,00	24 407,35	-196 390,63
281831	MATERIEL DE BUREAU	-27 473,96			-27 473,96
281832	MATERIEL INFORMATIQUE	-259 277,03	-48 500,88	5 290,00	-302 487,91
281841	MOBILIER BUREAU	-22 025,64	-737,29		-22 762,93
281842	MOBILIER D'HABITATION	0,00			
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		-7 580 790,22	-554 070,15	41 242,26	-8 093 618,11
TOTAL		-9 042 683,00	-664 196,86	41 242,26	-9 665 637,60
2054 N	VERSION 1	déc-21			
IMMOBILISATIONS					
		2020	ACQUISITIONS TOTALES	CESSIONS	2021
201100	FRAIS D'ETABLISSEMENT	30 489,80			30 489,80 AB
203100	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	906 857,94			906 857,94 CQ
208100	LOGICIELS	618 099,07	127 166,00		745 265,07 AJ
14000/213000/21350	CONSTRUCTIONS	347 506,98			347 506,98 AP
215000/215500	INSTALLAT.TECHNIQUES	5 154 373,38	41 532,89		5 195 906,27 AR
215400	STOCK CONSOM	1 113 109,41	16 176,74	37 142,60	1 092 143,55 0,00
TOTAL IMMOB CORPOREL		8 170 436,58	184 875,63	37 142,60	8 318 169,61
218100/218101	AMENAGEMENTS DIVERS	1 975 331,14	102 249,05	856,19	2 076 724,00
218200	MATERIEL DE TRANSPORT	321 604,60	0,00	29 263,60	292 341,00
218310	MATERIEL DE BUREAU	27 473,96			27 473,96
218320	MATERIEL INFORMATIQUE	382 714,29	59 772,00	5 290,00	437 196,29
218410	MOBILIER BUREAU	22 025,64	4 240,00		26 265,64
218420	MOBILIER D'HABITATION				0,00
TOTAL BILAN LIGNE AT		2 729 149,63	166 261,05	35 409,79	2 860 000,89 AT
SOUS TOTAL AB-AJ-AP-AR-AT		10 899 586,21	351 136,68	72 552,39	11 178 170,50
231500	INST. TECHN/OUTIL. EN COURS	39 660,89	68 811,45	47 207,34	61 265,00 AV
232000	IMMOB.INCORPORELLES EN COURS	57 043,00	69 433,00	126 476,00	0,00 AJ2
237000	ACPTE AVCE S/IMMOB.INCORP.EN COURS	10 200,00			10 200,00 AL
238500	ACPTE SUR IMMOB.	94 538,60	35 782,00	16 815,00	113 505,60 AX
275500	CAUTIONS	87 175,42	13 494,99	11 990,63	88 679,78 BH
TOTAL BJ		11 188 204,12	538 658,12	276 041,36	11 451 820,88 BJ
-11 451 208,88					

Les frais de recherche et développement correspondent aux activités industrielles relatives aux contrôles non destructifs pour la qualification du premier moteur de vol FU1P80 du lanceur VEGA. Les amortissements ont été comptabilisés à partir de mars 2012 à la suite du lancement réussi du premier vol de VEGA le 13 février 2012 pour une valeur cumulée de 906.857,94 € au 31 décembre 2018. Ils sont complètement amortis au 31/12/2018.

4.2. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les mouvements ayant affecté les provisions sont analysés dans les tableaux en annexe 1. Les provisions pour risques au 31/12/2021 à hauteur de 25.545,00 € sont détaillées ci-dessous :

Libellé	Provisions Risques et Charges au Bilan 31/12/2021									
	comptes	Soide 31/12/2020	comptes	Réprises sans Utilisation 2021	comptes	Réprise avec Utilisation 2021	comptes	Dotations 2021	comptes	Soide 31/12/2021
Destruction Fûts Métalliques	151000	9 990,00 €	781515	0,00 €	781515	-9 990,00 €	881515	25 545,00 €	151000	25 545,00 €
Franchise RC 125S2 Dedommage Tiers	151000	0,00 €	781500	0,00 €	781500	0,00 €	881500	0,00 €	151000	0,00 €
Risques Dommages Tiers et Réfaction Segment 125S2	151000	0,00 €	781500	0,00 €	781500	0,00 €	881500	0,00 €	151000	0,00 €
Contencieux en cours avec personnel	151000	0,00 €	781500	0,00 €	781540	0,00 €	887500	0,00 €	151000	0,00 €
Total LIGNE BILAN - DP	151000	9 990,00 €		0,00 €		-9 990,00 €		25 545,00 €	151000	25 545,00 €
Provision IFC Retraite GD	153000	1 735 524,00 €	781530	-21 161,75 €	781530	-112 676,25 €	881530		153000	1 601 686,00 €
Total LIGNE BILAN - GD -> DQ		1 735 524,00 €		-21 161,75 €		-112 676,25 €		0,00 €		1 601 686,00 €
URSAFF Redressement	158000	0,00 €	781740	0,00 €	781740	0,00 €	881740	0,00 €	158000	0,00 €
URSAFF Auto Redressement	158000	0,00 €	781740	0,00 €	781740	0,00 €	881740	0,00 €	158000	0,00 €
URSAFF Voyage Redressement +FS	158000	128 034,02 €	781740	-128 034,02 €	781740	0,00 €	881740	0,00 €	158000	0,00 €
URSAFF Tickets Restaurant Redressement	158000	0,00 €	781740	0,00 €	781740	0,00 €	881740	0,00 €	158000	0,00 €
URSAFF Logements Redressement	158000	0,00 €	781740	0,00 €	781740	0,00 €	881740	0,00 €	158000	0,00 €
Destruction déchets industriel	158000	33 130,00 €	781510	0,00 €	781510	-33 130,00 €	881510	17 170,00 €	158000	17 170,00 €
Destruction MP	158000	244 942,36 €	781510	0,00 €	781510	-8 679,20 €	881510	21 836,63 €	158000	258 099,79 €
Total LIGNE BILAN - DQ	158000	406 106,38 €		-128 034,02 €		-41 809,20 €		39 006,63 €	158000	275 269,79 €
Total LIGNE BILAN - DQ		2 141 630,38 €		-149 195,77 €		-154 485,45 €		39 006,63 €		1 876 955,79 €
Total LIGNE BILAN - DR		2 151 620,38 €		-149 195,77 €		-164 475,45 €		64 551,63 €		1 902 500,79 €
Provision Segment (BM)	393000	0,00 €		0,00 €		0,00 €	881730	0,00 €	151000	0,00 €
Dépréciation Consommables (BM)	391200	439 377,44 €	781730	0,00 €	781730	0,00 €	881730	20 583,73 €	391200	459 961,17 €
Dépréciation MP (BM)	391100	255 295,35 €	781730	-4 828,52 €	781730	0,00 €	881730	0,00 €	391100	250 466,83 €
Total LIGNE BILAN - BM BO		694 672,79 €		-4 828,52 €		0,00 €		20 583,73 €		710 428,00 €
TOTAL GENERAL		2 846 293,17 €		-154 024,29 €		-164 475,45 €		85 135,36 €		2 612 928,79 €

- 25.545,00 € au titre de la destruction des fûts métalliques présents au 31/12/2021 sur notre site

Les provisions pour charges au 31/12/2021 à hauteur de 1.876.955,79 € sont détaillées dont :

- 275.269,79 € au titre de la destruction des matières premières et déchets industriels présents au 31/12/2021 sur notre site,
- 1.601.686,00 € au titre de l'IFC.

4.3. ETAT DES CREANCES ET DES DETTES**4.3.1. DETTES**

Le poste fournisseurs au 31 décembre 2021 s'élève à un montant de 2.897 k€.

Echéances au 31.12.2021 en k€	Dettes échues plus de cinq ans	Dettes échues entre un et cinq ans	Dettes échues moins d'un an	Non échues	Total dettes fournisseurs
Fournisseurs tiers	0	0	162	1.446	1.608
Fournisseurs inter compagnie	0	0	101	459	560
Total Factures parvenues	0	0	263	1.905	2.168
Factures non parvenues	0	0	0	729	729
Total	0	0	263	2.634	2.897

Le poste fournisseurs au 31 décembre 2020 s'élève à un montant de 6.009 k€.

Echéances au 31.12.2020 en k€	Dettes échues plus de cinq ans	Dettes échues entre un et cinq ans	Dettes échues moins d'un an	Non échues	Total dettes fournisseurs
Fournisseurs tiers	0	9	294	1.623	1.926
Fournisseurs inter compagnie	0	0	107	1.254	1.361
Total Factures parvenues	0	9	401	2.877	3.287
Factures non parvenues	0	0	0	2.722	2.722
Total	0	9	401	5.599	6.009

4.3.2. CREANCES

Le poste Clients en valeur nette au 31 décembre 2021 s'élève à un montant de 15.841 k€.

Echéances au 31.12.2021 en k€	Echues plus d'un an	Echues moins d'un an	Non échues	Total créances clients
Clients tiers	0	39	0	39
Clients inter compagnie	0	8.204	6.285	14.489
Factures à établir	0	0	1.313	1.313
Total clients	0	8.243	7.598	15.841

Le poste Clients en valeur nette au 31 décembre 2020 s'élève à un montant de 26.209 k€.

Echéances au 31.12.2020 en k€	Echues plus d'un an	Echues moins d'un an	Non échues	Total créances clients
Clients tiers	56	0	0	56
Clients inter compagnie	0	13.713	11.514	25.227
Factures à établir	0	0	926	926
Total clients	56	13.713	12.440	26.209

4.4. DETTES ET CREANCES DES ENTREPRISES LIEES ET AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION

4.4.1. ENTREPRISES LIEES

	AVIO S.p.A.	Europropulsion -	Total Groupe Avio
Créances	14.469.257,72 €	0 €	14.469.257,72 €
Factures à Etablir	1.303.255,03 €	0 €	1.303.255,03 €
Dettes	- 16.446,98 €	-	- 16.446,98 €
Facture à Recevoir	- 326.102,48 €	-	- 326.102,48 €
Charges financières	-	-	-
Produits financiers	-	-	-
✕ TOTAL	15.429.963,29 €	0 €	15.429.963,29 €

4.4.2. ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION

	ArianeGroup	Safran - Arianespace
Créances	189.917,85 €	0,00 €
Factures à Etablir	9.140,00 €	0,00 €
Dettes	- 344.300,24 €	0,00 €
Factures à Recevoir	- 23.359,00 €	0,00 €
✕ TOTAL	- 168.601,39 €	0,00 €

4.5. CHARGES A PAYER ET PRODUIT A RECEVOIR

Les dettes diverses au titre de l'exercice sont de 628.110,70 €. Elles correspondent à des charges à payer relatives aux voyages congés.

Les produits à recevoir au titre de l'exercice 2021 sont à 0,00 €.

REGULUS n'a pas constaté de gains de change dans les écarts de conversion passif.

4.6. CHARGES ET PRODUITS IMPUTABLES A UN AUTRE EXERCICE

Les charges constatées d'avance pour 50.817,56 € correspondent à l'achat de prestations techniques, de documentation administrative ainsi qu'à des cautions et garanties vis-à-vis de la société ATRADIUS, aux tickets restaurant et aux assurances pluriannuelles pour les chantiers P120. Les produits constatés d'avance pour 6.607.733,55 € dont 2.489.951,03 € correspondent à l'activité relative au lot investissement P120 en cours de réalisation et non achevée au 31/12/2021 et 4.117.782,52 € pour les activités MCO du contrat ESA.

4.7. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération des organes de Direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à indiquer une rémunération individuelle.

4.8. REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires réalisé en France est réparti selon les activités suivantes :

Chiffre d'affaires par activité	2020	2021
Activités Ariane 5	15.152 k€	5.594 k€
Activités Arta	- k€	- k€
Activités Vega	1.439 k€	2.021 k€
Activité Maintien Conditions Opérationnelles CNES	55 k€	0 k€
Activité Maintien Conditions Opérationnelles ESA	5.437 k€	6.492 k€
Activités P120 Développement	620 k€	143 k€
Activités P120 Chargements	6.968 ;k€	4.679 k€
Activités P120 Investissements	4.417 k€	1.482 k€
Activités Divers	147 k€	301 k€
TOTAL	34.235 k€	20.712 k€

4.9. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité courante de l'entreprise.

REGULUS S.A. a enregistré pendant l'année 2021 :

- Charges exceptionnelles sur l'exercice pour 31.310,13 € sont relatives à la valeur nette comptable des pièces de rechange utilisés pour la maintenance des installations de l'usine.
- Produits et transfert de charges exceptionnelles sur exercice sont 0,00 €.

4.10. CREDIT IMPOT RECHERCHE

Au cours de l'exercice 2021, la société a comptabilisé un crédit impôt recherche pour 0,00 € au titre des activités de développement P120.

4.11. ENGAGEMENT ENVERS LE PERSONNEL**4.11.1. INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE**

Le financement des retraites repose essentiellement sur des régimes de sécurité sociale de base (Sécurité sociale, régimes complémentaires obligatoires tels que l'ARRCO, l'AGIRC, ...) pour lesquels la charge de l'entreprise se limite aux cotisations versées. Celles-ci sont enregistrées dans l'exercice où elles sont encourues.

Dans le cadre de l'accord sur les dispositions de la convention collective de la chimie applicables aux salariés de Regulus, la société accorde à ses salariés des indemnités de fin de carrières ainsi que d'autres avantages à long terme (médaille du travail).

Ces avantages, qualifiés de régimes à prestations définies, sont provisionnés dans les comptes sur la base d'une évaluation actuarielle, selon la méthode des unités de crédit projetées et en prenant en compte les évolutions de salaire. Cette méthode, qui consiste à évaluer, pour chaque salarié, la valeur actuelle des avantages auxquels ses états de service lui donneront droit à la date prévue, intègre des hypothèses d'actualisation financière, d'inflation, de mortalité, de rotation du personnel...

La société comptabilise ces régimes selon les modalités suivantes :

- Le coût normal, représentatif de l'accroissement de l'engagement sur l'exercice, est enregistré en résultat d'exploitation;
- Les gains et pertes actuariels résultant de l'incidence des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements sont reconnus, intégralement en résultat dans l'exercice où ils sont générés.

Le résultat financier inclut la charge de désactualisation de l'engagement net, l'incidence des écarts actuariels et l'amortissement des modifications de régimes lorsque les dispositions sociales sont renégociées.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour la détermination des engagements sont les suivantes :

	2020	2021
Taux d'actualisation	0,40 %	0,90 %
Taux d'inflation	1.75 %	1.75 %
Taux moyen d'augmentation des salaires	2,50 %	2,50 %
Espérance de durée de vie active moyenne résiduelle	15	15

Une reprise des provisions de 112.676,25 € a eu lieu pour départ à la retraite en 2021. Le calcul de la dotation de la provision 2021 porte à une diminution de l'engagement de 21.161,75 €.

4.11.2. MEDAILLES DU TRAVAIL

La société n'a pas provisionné les médailles du travail, ces dernières étant considérées comme non significatives.

4.12. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Pour garantir l'exécution des décisions à caractère d'urgence prises par les autorités administratives en vue d'assurer la mise en sécurité des biens et des personnes et pour les garanties aux Douanes de Guyane, REGULUS a renouvelé les garanties bancaires:

- 2.456.000 € afin de répondre aux dispositions de l'arrêté préfectoral R03-2016-07-28-010 du 28 juillet 2016 et son arrêté complémentaire n° R03-2018-09-04-003 du 04/09/2018 pour P120 A6 et Vega C;
- 590.000 € pour les opérations de douane en Guyane.

En vertu d'un accord entre l'ESA et REGULUS intervenu en 1992, l'ESA a mis l'ensemble des installations de l'Usine Propergol de Guyane (UPG) à la disposition de REGULUS qui en assure l'exploitation, l'entretien et la maintenance au profit des programmes de l'ESA dans leurs phases de développement et de production. En contrepartie de ce transfert, REGULUS s'engage à réaliser toutes mesures nécessaires au maintien des biens de l'Agence en état de fonctionnement opérationnel et d'en assurer la sécurité.

4.13. IMPOTS

4.13.1. IMPOTS SUR LES BENEFICES

Les impôts sur le bénéfice sont calculés sur la base du résultat courant, le résultat exceptionnel étant non significatif. Le taux d'imposition est de 26,5% hors contribution additionnelle.

Les crédits d'impôts au bilan sont de 18.196,11 €:

- CII DOM TOM ART 244 quarter W 18.196,11 €

4.13.2. SITUATION FISCALE DIFFEREE

La prise en considération de certaines charges et de certains produits, dans des exercices différents au plan comptable et au plan fiscal conduit à une situation fiscale différée, présentée dans le tableau suivant :

Créances d'impôt	2020	2021
Participation des salariés delta sur année précédent	275.119,80 €	110.646,97 €
Provision IFC	1.735.524,00 €	1.601.686,00 €
TOTAL	2.010.643,80 €	1.712.332,97 €
Taux IS (A)	25.82 %	25.82 %
TOTAL Impôts différés	519.148,23 €	442.124,37 €

(A) Le taux d'impôt de 25,82% correspond au taux applicable à compter de l'exercice 2022, majoré de la contribution sociale de 3,3%.

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

La capital social est composé de 40.000 actions ordinaires de 16,00 euros, souscrites et entièrement libérées.

Les actions sont détenues au 31 décembre 2021 par :

- 59,9925 % détenu par la société Avio SpA,
- 40,0000 % détenu par la société ArianeGroup SAS,
- 0,0075 % détenu par des administrateurs personnes physiques désignés par Avio SpA.

Les variations des capitaux propres sont décrites ci-après :

En k€	Capitaux propres au 31/12/2020	Affectation du résultat 2020	Distribu tion de dividen des	Résultat 2021	Capitaux propres au 31/12/2021
Capital	640				640
Réserve légale	78				78
Réserve ordinaire	244				244
Report à nouveau	12.177	1.844	(0)		14.021
Résultat	1.844	(1.844)		1.531	1.531
Capitaux propres	14.983	0	(0)	1.531	16.514

5.2. **EFFECTIFS**

Les effectifs moyens de l'année 2021 ont été de 89,84 personnes (contre 100,12 en 2020).

A la clôture de l'exercice 2021, le personnel s'élève à 90 personnes dont 2 apprentis ainsi répartis :

- Cadres : 18 personnes
- Non Cadres : 70 personnes
- Apprentis : 2 personnes

Divers accords ont été signés avec les représentants syndicaux en 2021:

- Accord d'égalité professionnelle
- Accord Négociation Annuelle Obligatoire
- Accord un accord d'APLD + Un avenant
- Avenant à l'accord CET

D'autre part, une nouvelle base de données économiques et sociales (BDES) a été incrémentée en 2021 pour faciliter les échanges d'information entre la direction et le CSE

Le plan de formation du personnel réalisé en 2021 a été de **2.783** heures pour un budget de **64.862€**. Le plan de formation a fortement été impacté par la crise sanitaire.

5.3. **HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Les honoraires au titre de la mission de certification des états financiers de l'exercice 2021 s'élèvent à 59 201,40 €.

5.4. **IDENTITE DES SOCIETES MERES ETABLISSANT DES COMPTES CONSOLIDES**

Les comptes de la Société sont inclus depuis 2017, suivant la méthode de la mise en équivalence, dans les comptes consolidés de :

- dénomination sociale : ArianeGroup Holding
- forme : Société par Actions Simplifié – 519 032 171 RCS VERSAILLES
- capital : 374.091.284 €
- Siège social : 51-61 Route de Verneuil 78130 Les Mureaux

Les comptes de la Société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

- dénomination sociale : **AVIO S.p.A**
- forme : Société par Actions de droit italien
- capital : 90 964 212,90 €
- Siège social : Via L. Bissolati, 76 – 00187 ROMA - ITALIE

Tables du Bilan 31/12/2021

- Tables des Investissements et Amortissements
- Tables des Provisions
- Table du Calcul IS et Table du Calcul Participation

AMORTISSEMENTS 2021					
		2020	DOTATIONS	REPRISES	2021
280110	FRAIS D'ETABLISSEMENT	-30 489,80	0,00		-30 489,80
280310	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	-906 857,94			-906 857,94
280810	LOGICIELS	-524 545,04	-110 126,71		-634 671,75
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		-1 461 892,78	-110 126,71	0,00	-1 572 019,49
281310-281350-281400	CONSTRUCTIONS	-321 097,45	-8 367,04		-329 464,49
281500/281550	INSTALLAT.TECHNIQUES	-4 628 759,91	-234 283,22		-4 863 043,13
2815400	PIECES DE RECHANGE	-434 649,67	-86 048,02	10 688,72	-510 008,97
281810	AMENAGEMENTS DIVERS	-1 731 037,58	-111 804,70	856,19	-1 841 986,09
281820	MATERIEL DE TRANSPORT	-156 468,98	-64 329,00	24 407,35	-196 390,63
281831	MATERIEL DE BUREAU	-27 473,96			-27 473,96
281832	MATERIEL INFORMATIQUE	-259 277,03	-48 500,88	5 290,00	-302 487,91
281841	MOBILIER BUREAU	-22 025,64	-737,29		-22 762,93
281842	MOBILIER D'HABITATION	0,00			
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		-7 580 790,22	-554 070,15	41 242,26	-8 093 618,11
TOTAL		-9 042 683,00	-664 196,86	41 242,26	-9 665 637,60

2054 N	VERSION 1	déc-21			
		IMMOBILISATIONS			
		2020	ACQUISITIONS TOTALES	CESSIONS	2021
201100	FRAIS D'ETABLISSEMENT	30 489,80			30 489,80 AB
203100	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	906 857,94			906 857,94 CQ
208100	LOGICIELS	618 099,07	127 166,00		745 265,07 AJ
14000/213000/21350	CONSTRUCTIONS	347 506,98			347 506,98 AP
215000/215500	INSTALLAT.TECHNIQUES	5 154 373,38	41 532,89		5 195 906,27 AR
215400	STOCK CONSOM	1 113 109,41	16 176,74	37 142,60	1 092 143,55
					0,00
TOTAL IMMOB CORPOREL		8 170 436,58	184 875,63	37 142,60	8 318 169,61
218100/218101	AMENAGEMENTS DIVERS	1 975 331,14	102 249,05	856,19	2 076 724,00
218200	MATERIEL DE TRANSPORT	321 604,60	0,00	29 263,60	292 341,00
218310	MATERIEL DE BUREAU	27 473,96			27 473,96
218320	MATERIEL INFORMATIQUE	382 714,29	59 772,00	5 290,00	437 196,29
218410	MOBILIER BUREAU	22 025,64	4 240,00		26 265,64
218420	MOBILIER D'HABITATION				0,00
TOTAL BILAN LIGNE AT		2 729 149,63	166 261,05	35 409,79	2 860 000,89 AT
SOUS TOTAL AB-AJ-AP-AR-AT		10 899 586,21	351 136,68	72 552,39	11 178 170,50
231500	INST. TECHN/OUTIL. EN COURS	39 660,89	68 811,45	47 207,34	61 265,00 AV
232000	IMMOB.INCORPORELLES EN COURS	57 043,00	69 433,00	126 476,00	0,00 AJ2
237000	ACPTV AVCE S/IMMOB.INCORP.EN COURS	10 200,00			10 200,00 AL
238500	ACPTV SUR IMMOB.	94 538,60	35 782,00	16 815,00	113 505,60 AX
275500	CAUTIONS	87 175,42	13 494,99	11 990,63	88 679,78 BH
TOTAL BJ		11 188 204,12	538 658,12	275 041,36	11 451 820,88 BJ
					-11 451 208,88

Libellé	Provisions Risques et Charges au Bilan 31/12/2021										V2022-01-27 V02
	comptes	Solde 31/12/2020	comptes	Réprises sans Utilisation 2021	comptes	Réprise avec Utilisation 2021	comptes	Dotations 2021	comptes	Solde 31/12/2021	
Destruction Fûts Métalliques	151000	9 990,00 €	781515	0,00 €	781515	-9 990,00 €	681515	25 545,00 €	151000	25 545,00 €	
Franchise RC 125S2 Dedommage Tiers	151000	0,00 €	781500	0,00 €	781500	0,00 €	681500	0,00 €	151000	0,00 €	
Risques Dommages Tiers et Réfaction Segment 125S2	151000	0,00 €	781500	0,00 €	781500	0,00 €	681500	0,00 €	151000	0,00 €	
Contencieux en cours avec personnel	151000	0,00 €	781500	0,00 €	781540	0,00 €	687500	0,00 €	151000	0,00 €	
Total LIGNE BILAN - DP	151000	9 990,00 €		0,00 €		-9 990,00 €		25 545,00 €	151000	25 545,00 €	
Provision IFC Retraite GD	153000	1 735 524,00 €	781530	-21 161,75 €	781530	-112 676,25 €	681530		153000	1 601 686,00 €	
Total LIGNE BILAN - GD --> DQ		1 735 524,00 €		-21 161,75 €		-112 676,25 €		0,00 €		1 601 686,00 €	
URSAFF Redressement	158000	0,00 €	781740	0,00 €	781740	0,00 €	681740	0,00 €	158000	0,00 €	
URSAFF Auto Redressement	158000	0,00 €	781740	0,00 €	781740	0,00 €	681740	0,00 €	158000	0,00 €	
URSAFF Voyage Redressement +FS	158000	128 034,02 €	781740	-128 034,02 €	781740	0,00 €	681740	0,00 €	158000	0,00 €	
URSAFF Tickets Restaurant Redressement	158000	0,00 €	781740	0,00 €	781740	0,00 €	681740	0,00 €	158000	0,00 €	
URSAFF Logements Redressement	158000	0,00 €	781740	0,00 €	781740	0,00 €	681740	0,00 €	158000	0,00 €	
Destruction déchets industriel	158000	33 130,00 €	781510	0,00 €	781510	-33 130,00 €	681510	17 170,00 €	158000	17 170,00 €	
Destruction MP	158000	244 942,36 €	781510	0,00 €	781510	-8 679,20 €	681510	21 836,63 €	158000	258 099,79 €	
Total LIGNE BILAN - DQ	158000	406 106,38 €		-128 034,02 €		-41 809,20 €		39 006,63 €	158000	275 269,79 €	
Total LIGNE BILAN - DQ		2 141 630,38 €		-149 195,77 €		-154 485,45 €		39 006,63 €		1 876 955,79 €	
Total LIGNE BILAN - DR		2 151 620,38 €		-149 195,77 €		-164 475,45 €		64 551,63 €		1 902 500,79 €	
Provision Segment (BM)	393000	0,00 €		0,00 €		0,00 €	681730	0,00 €	151000	0,00 €	
Dépréciation Consommables (BM)	391200	439 377,44 €	781730	0,00 €	781730	0,00 €	681730	20 583,73 €	391200	459 961,17 €	
Dépréciation MP (BM)	391100	255 295,35 €	781730	-4 828,52 €	781730	0,00 €	681730	0,00 €	391100	250 466,83 €	
Total LIGNE BILAN - BM BO		694 672,79 €		-4 828,52 €		0,00 €		20 583,73 €		710 428,00 €	
TOTAL GENERAL		2 846 293,17 €		-154 024,29 €		-164 475,45 €		85 135,36 €		2 612 928,79 €	